

RCS : ST QUENTIN

Code greffe : 0202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST QUENTIN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 70030

Numéro SIREN : 430 026 724

Nom ou dénomination : 4 REV

Ce dépôt a été enregistré le 03/06/2022 sous le numéro de dépôt 1938

SARL 4 REV

14 RUE DE LA BLANCHISSERIE

02150 SISSONNE

[Handwritten signature]

ANNEXE DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

C.G.2.A.
CHATEAU DE MAILLY

02007 LAVAL EN LAONNOIS
03 23 21 88 11

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	25 630		
Constructions sur sol d'autrui	11 053		
Installations générales agencements aménagements des constructions	108 728		4 529
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 087 145		102 013
Installations générales agencements aménagements divers	108 717		10 168
Matériel de transport	115 570		136 126
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	31 389		1 030
Immobilisations corporelles en cours	94 914		
TOTAL	2 557 516		253 866
Autres participations	5 000		
Prêts, autres immobilisations financières	8 323		318
TOTAL	13 323		318
TOTAL GENERAL	2 596 469		254 184

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			25 630	25 630
Constructions sur sol d'autrui			11 053	11 053
Installations générales agencements aménagements constr.			113 257	113 257
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		130 000	2 059 158	2 059 158
Installations générales agencements aménagements divers			118 885	118 885
Matériel de transport		61 465	190 232	190 232
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			32 419	32 419
Immobilisations corporelles en cours			94 914	94 914
TOTAL		191 465	2 619 917	2 619 917
Autres participations			5 000	5 000
Prêts, autres immobilisations financières		608	8 033	8 033
TOTAL		608	13 033	13 033
TOTAL GENERAL		192 073	2 658 580	2 658 580

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	22 581			22 581
Constructions sur sol d'autrui	10 621	431		11 053
Installations générales agencements aménagements constr.	93 017	4 857		97 875
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 434 456	162 008	4 275	1 592 188
Installations générales agencements aménagements divers	104 502	1 921		106 423
Matériel de transport	108 049	14 117	54 703	67 463
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	27 245	3 113		30 358
TOTAL	1 777 890	186 448	58 978	1 905 359
TOTAL GENERAL	1 800 471	186 448	58 978	1 927 941

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol d'autrui	431				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	4 857				
Instal.techniques matériel outillage indus.	162 008				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 921				
Matériel de transport	14 117				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 113				
TOTAL	186 448				
TOTAL GENERAL	186 448				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	15 607		943		14 664
TOTAL	15 607		943		14 664
TOTAL GENERAL	15 607		943		14 664
Dont dotations et reprises d'exploitation			943		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	3 191	3 191	
Autres immobilisations financières	8 033	0	8 033
Clients douteux ou litigieux	28 295	28 295	
Autres créances clients	663 740	663 740	
Personnel et comptes rattachés	450	450	
Taxe sur la valeur ajoutée	9 115	9 115	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	4 690	4 690	
Divers état et autres collectivités publiques	6 252	6 252	
Débiteurs divers	37 784	37 784	
Charges constatées d'avance	8 258	8 258	
TOTAL	769 808	761 775	8 033
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	10 794		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	10 883		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	269 650	93 475	176 175	
Emprunts et dettes financières divers	192	192		
Fournisseurs et comptes rattachés	297 790	297 790		
Personnel et comptes rattachés	158 172	158 172		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	84 105	84 105		
Taxe sur la valeur ajoutée	171 211	171 211		
Autres impôts taxes et assimilés	30 907	30 907		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	21 400	21 400		
Groupe et associés	263 337	263 337		
Autres dettes	1 771	1 771		
TOTAL	1 298 534	1 122 359	176 175	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	112 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	264 444			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	1 711			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements immobiliers	Linéaire	3 à 10 ans
Construction sur sols d'autrui	Linéaire	20 ans
Infrastructure de stockage	Linéaire	3 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 20 ans
Agencements mobiliers	Linéaire	5 à 20 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 8 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Détail des produits à recevoir

	Montant
FSSEURS - AVOIRS A RECEVOIR	
- AAR RESEAU NET 2020	12 000
- AAR RFA CHRYTIENS 2021	3 184
ETAT - PRODUITS À RECEVOIR	
- PAR DETAXE CARBU 2T2021	1 591
- PAR DETAXE CARBU 3T2021	2 201
- PAR DETAXE CARBU 4T2021	2 460
PRODUITS À RECEVOIR	
- PAR INDEMN.SINISTRE DL-638-WC	766
- PAR INDEMN.SINISITRE CP-286-BK	290
Total	22 492

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Détail des charges à payer

	Montant
FSSEURS - FACT. NON PARVENUES	
- FNP RESEAU NET 2020	4 200
- FNP PRESTATIONS STEP 2021	13 000
- FNP COMM.SUR VENTES 2021	21 249
ETAT - CHARGES À PAYER	
- FAP SOLDE FORMA.CONTINUE 2021	491
- FAP TAXE HANDICAPES 2021	1 367
- FAP C.V.A.E. 2021	3 885
- FAP TAXE POLLUTION 2021	4 500
- FAP REDEVANCE TV 2021	138
- FAP SOLDE TAXE APPRENTI 2021	1 067
- FAP FPC 1% CDD 2021	2 796
- FAP TAXE ESSIEU 2021	406
CHARGES À PAYER	
- FAP INDEMN.AUE 12.2021	747
Total	53 846

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			
- STOCK PLAQUETTES COMMERCIALES	1 510		
- STOCK PRODUITS ENTRETIEN	430		
- STOCK PDT RABC	393		
- STOCK PRODUITS VEHICULES	815		
- STOCK PRODUITS EAUTEX	680		
- CCA PARUTION CGPME 2022	400		
- CCA MAINTENANCE BODET	240		
- CCA MAINTENANCE ALPHA 3	220		
- CCA MAINTENANCE PARENT	600		
- CCA PRESTA.VIGILENCE	547		
- CCA ASSURANCES FLOTTE	2 424		
Total	8 258		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			754 807	58 752	813 559
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			259 870	18 727	278 597
- dotations de l'exercice			103 593	13 314	116 907
Total			363 463	32 041	395 504
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			327 578	14 548	342 126
- exercice			188 621	14 932	203 553
Total			516 200	29 480	545 679
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			138 041	14 932	152 973
- entre 1 et 5 ans			106 599	15 265	121 864
Total			244 640	30 197	274 837
Valeur résiduelle					
- à un an au plus			1 250		1 250
- entre 1 et 5 ans			5 083	588	5 671
Total			6 333	588	6 921

SARL 4 REV

14 RUE DE LA BLANCHISSERIE

02150 SISSONNE



DOSSIER FISCAL

C.G.2.A.
CHATEAU DE MAILLY

02007 LAVAL EN LAONNOIS
03 23 21 88 11

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012021	et clos le	31122021	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SARL 4 REV		14 RUE DE LA BLANCHISSERIE	
SIRET	4 3 0 0 2 6 7 2 4 0 0 0 2 0	02150 SISSONNE	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées	BLANCHISSERIE - INDUSTRIES TEXTILES	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	-------------------------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	Bénéfice imposable à 28%	Déficit	1 461
Bénéfice imposable à 15%	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%		
	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A			
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies		
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	Autres dispositifs		
Société d'investissement immobilier cotée	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies			
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W			

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour soumettre la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, l'adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, l'adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	x	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	-----	---	-----	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
C.G.2.A. CHATEAU DE MAILLY 02007 LAVAL EN LAONNOIS Tél: 03 23 21 66 11			
OGA/OMGA	Visueur conventionné	(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Identité du déclarant:	
		Date:	03/03/2022
		Lieu:	SISSONNE
		Qualité et nom du signataire:	GERANT
N° d'agrément du CGA/OMGA/visueur conventionné		Signature	LINCZOWSKI VINCENT
Examen de conformité fiscale (ECF)			

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d
Montant des distributions				e
autres que celles visées en (a),				f
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)				g
				h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les		
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires. 5	Remboursements. 6	Indemnités forfaitaires. 7	Remboursements. 8
B.I.M 14 RUE DE LA BLANCHISSERIE							
02150 SISSONNE	7 855	2021					
Mme LOPEZ ELISABETH 1 VOIE MENSEUSE							
02160 BEAURIEUX	10	2021					
M LINCZOWSKI VINCENT GRT 1 VOIE MENSEUSE							
02160 BEAURIEUX	10	2120	54 000		8 475		

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLVT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	



RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

Désignation de l'entreprise SARL 4 REV

du 01/01/2021

Adresse 14 RUE DE LA BLANCHISSERIE 02150 SISSONNE

au 31/12/2021

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES :					v. notice ❶			
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLETE			
1	BOITEL BEATRICE RESPONSABLE DE PRODUCTION				127 LA SOUCHE 02150 SISSONNE			
2	FALIZE FLORENT CHAUFFEUR				19 RUELLLE DU GUE MAZIN 02350 PIERREPONT			
3	REGNIER JEROME CHAUFFEUR				1 RUE DU MOULIN 02350 VESLES ET CAUMONT			
4	CLOTTE FRANCK CHAUFFEUR LIVREUR				17 avenue de PARIS 51100 REIMS			
5	LINCZOWSKI Vincent GERANT				1 VOIE MENSEUSE 02160 BEAURIEUX			
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ❷)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ❷)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ❸)	Valeur des avantages en nature (v. notice ❹)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ❺)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ❽)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ❾)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	34 927			34 927				34 927
2	31 071			31 071				31 071
3	30 689			30 689				30 689
4	29 691			29 691				29 691
5	54 000			54 000	8 475			62 475
6								
7								
8								
9								
10								
*	180 377			180 377	8 475			188 852

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		1 169
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		480
Total		1 649

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①)			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice 2021 (total col.9 + total col.10) ⑩	190 501	- de l'exercice 2021 ⑩	(12 966)
- de l'exercice précédent ⑪	218 626	- de l'exercice précédent ⑪	(10 602)
Nom et qualité du signataire LINCZOWSKI VINCENT GERANT		A SISSONNE le 03/03/2022 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise : SARL 4 REV		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2	
Adresse de l'entreprise 14 RUE DE LA BLANCHISSERIE		02150 SISSONNE	
Durée de l'exercice précédent* 1 2			
Numéro SIRET* 4 3 0 0 2 6 7 2 4 0 0 0 2 0		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 1	
		N-1 3 1 1 2 2 0 2 0	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	
Clause de réserve de propriété *		Immobiliations :	
		Stocks	
		Créances	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL 4 REV

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :630...000.....)	DA	630 000	630 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	63 000	63 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	408 053	400 220
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	26 310	7 833
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 127 363	1 101 053
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	269 650	422 095
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	263 529	263 399
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	297 790	260 441
	Dettes fiscales et sociales	DY	444 395	332 755
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	21 400	33 602
	Autres dettes	EA	1 771	3 958
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 298 534	1 316 248
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 425 897	2 417 301
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont {	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 122 359	1 144 106
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE DÉCLARATION 2053

Désignation de l'entreprise : SARL 4 REV

31/12/2021

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE DÉCLARATION 2053

Désignation de l'entreprise : SARL 4 REV

31/12/2021

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL 4 REV

Néant

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				Néant	
								Consécutives à une reévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD	25 630	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM	11 053	KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *			Dont Composants	M2		KP	108 728	KQ		KR	4 529
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			Dont Composants	M3		KS	2 087 145	KT		KU	102 013	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	108 717	KW		KX	10 168		
		Matériel de transport *				KY	115 570	KZ		LA	136 126		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	31 389	LC		LD	1 030		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH	94 914	LI		LJ			
	Avances et acomptes					LK		LL		LM			
	TOTAL III					LN	2 557 516	LO		LP	253 866		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T		
		Autres participations					8U	5 000	8V		8W		
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières					1T	8 323	1U		1V	318			
TOTAL IV					LQ	13 323	LR		LS	318			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	2 596 469	0H		0J	254 184			

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
				par virement de poste à poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence à poste 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice à poste 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		C0		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	25 630	IX	25 630	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	11 053	MF	11 053	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH	113 257	MI	113 257	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	130 000	MK	2 059 158	ML	2 059 158	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	118 885	MO	118 885	
		Matériel de transport	IV		MP	61 465	MQ	190 232	MR	190 232	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	32 419	MU	32 419	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA	94 914	NB	94 914	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG	191 465	NH	2 619 917	NI	2 619 917	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		0U		M7		0W		
	Autres participations		10		0X		0Y	5 000	0Z	5 000	
	Autres titres immobilisés		11		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières		12		2E	608	2F	8 033	2G	8 033	
	TOTAL IV		13		NJ	608	NK	13 033	2H	13 033	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			14		0K	192 073	0L	2 658 580	0M	2 658 580	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

C G 2 A

Désignation de l'entreprise : SARL 4 REV

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	22 581	PF		PG		PH	22 581
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	10 621	PS	431	PT		PU	11 053
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	93 017	PW	4 857	PX		PY	97 875
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	1 434 456	QA	162 008	QB	4 275	QC	1 592 188
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	104 502	QE	1 921	QF		QG	106 423
	Matériel de transport	QH	108 049	QI	14 117	QJ	54 703	QK	67 463
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	27 245	QM	3 113	QN		QO	30 358
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	1 777 890	QV	186 448	QW	58 978	QX	1 905 359
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ON	1 800 471	OP	186 448	OQ	58 978	OR	1 927 941

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS					REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales,agene et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
	Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agene am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non vendu (NP + NQ + NR)		NW				Total général non vendu (NS + NT + NU)		NY				Total général non vendu (NW - NY)		NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL 4 REV

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	15 607	6V	943
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	15 607	7C	943
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	15 607	7D	943
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	943
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2052

Désignation de l'entreprise : SARL 4 REV

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP	3 191	UR	3 191	US					
	Autres immobilisations financières	UT	8 033	UV	0	UW	8 033				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	28 295		28 295						
	Autres créances clients	UX	663 740		663 740						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	450		450						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	9 115		9 115					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	4 690		4 690					
		Divers	VP	6 252		6 252					
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	37 784		37 784						
	Charges constatées d'avance	VS	8 258		8 258						
	TOTAUX		VT	769 808	VU	761 775	VV	8 033			
RENOUVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	10 794								
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	10 883								
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus de 1 an à l'origine	VH	269 650		93 475		176 175				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	192		192						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	297 790		297 790						
Personnel et comptes rattachés		8C	158 172		158 172						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	84 105		84 105						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	171 211		171 211						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	30 907		30 907						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	21 400		21 400						
Groupe et associés (2)		VI	263 337		263 337						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 771		1 771						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	1 298 534	VZ	1 122 359		176 175				
RENOUVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	112 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VI	1 711					
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	264 444	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 51 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL 4 REV		Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 1		
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés			WA	26 310	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI		
	Amendes et pénalités			WJ	170	
	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)			XZ		
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				XY		
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				I7		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme					
	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR) - imposées au taux de 0 %					
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *						
- Plus-values nettes à court terme						
- Plus-values soumises au régime des fusions						
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)				XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage				Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage				Y3		
TOTAL I				WR	26 480	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *				WT		
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)				WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme					
	- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)					
	- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)					
	- imposées aux taux de 19 %					
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					
	- imputées sur les déficits antérieurs					
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations				2A		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)				ZX		
Mesures d'incitation à l'investissement sur le bénéfice et exonérations	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*			ZY		
	Majoration d'amortissement *			XD		
	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 septies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5
			Sociétés d'investissement immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	IF	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC
	Bassin urbain à dynamiser (art.44 sexdecies)	PP	Zone de développement prioritaire (art.44 Sepdecies)	PB	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)				XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9	Créance dérogée par le report en arrière du déficit	ZI	
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				Y2		
TOTAL II				XH	27 941	
III. RÉSULTAT FISCAL						
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		déficit (II moins I)		ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XX) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				NN	1 461	

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise : SARL 4 REV

31/12/2021

[illegible]

Désignation de l'entreprise : <u>SARL 4 REV</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	210 971	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter		
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	210 971	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	1 461	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	212 432	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	74 867	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne W1	↓ ligne WU

CONSEQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 238septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

**TABEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : SARL 4 REV

Néant ☐ *

ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	
						- Autres réserves	ZD	7 833
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	7 833		Dividendes		ZE	
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions		ZF	
					Report à nouveau		ZG	
	TOTAL I	OF	7 833		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	7 833

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice N :

Exercice N-1 :

ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)					J7	813 559	)	YQ	281 758	358 348			
	- Engagements de crédit-bail immobilier								YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus								YS					
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance								YT	13 000	13 000			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)					J8		)	XQ	29 342	29 497			
	- Personnel extérieur à l'entreprise								YU	20 645				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	20 671	24 167			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV	21 131	12 134			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)					ES		)	ST	621 837	467 287			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	726 625	546 085			
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE								YW	19 944	35 937			
IMPÔTS ET TAXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés					ZS		)	YZ	53 323	72 978			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052								YX	73 267	108 915			
	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)								YY	570 570	473 571			
DIVERS	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	225 571	171 577			
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2020)*								OB	860 439				
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								OS					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK		%			
	- Numéro de centre de gestion agréé *					XP			- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)					
										Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0			
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG					
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								RH					
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15 %		JK		Plus-values à 0 %		JL			
					Plus-values à 19 %		JM		Imputations		JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %		JN		Plus-values à 0 %		JO			
					Plus-values à 19 %		JP		Imputations		JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale					JH		N° SIRET de la société mère du groupe					JJ	

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL 4 REV

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7	CF ETAT ANNEXE	192 073	58 978		133 095
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7	144 600	11 505	11 505			
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)			11 505				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)							
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 F du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE DÉCLARATION 2059-A

Désignation de l'entreprise :

SARL 4 REV

31/12/2021

Nature des éléments cédés	Valeur d'origine	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
							19 %	15% ou 12.8%	0 %	
MERCEDES AE-070-XZ AT	15 503	15 503		5 000	5 000	5 000				
CALANDRE MANGEL	130 000	4 275	125 725	130 000	4 275	4 275				
BOITE DE VITESSE CP-2	5 631	2 073	3 558		(3 558)	(3 558)				
IVECO BL-946-NJ	23 961	23 961		2 500	2 500	2 500				
MASTER DL-638-WC - Vr	282	282		2 200	2 200	2 200				
MASTER DW-095-WX - Vr	287	287		2 200	2 200	2 200				
REFECT.HAYON CP-286-B	3 217	1 400	1 817		(1 817)	(1 817)				
MERCEDES CP-286-BK (V	330	330		1 500	1 500	1 500				
MASTER DF-761-ZY - Vr	280	280		1 200	1 200	1 200				
REFECT.HAYON CP-286-B	1 560	758	802		(802)	(802)				
OXYGENE / ACETYLENE	608		608		(608)	(608)				
REFECT.HAYON AE-070-X	1 120	535	585		(585)	(585)				
MOTEUR DF-761-ZY	7 238	7 238								
IVECO BJ-946-NJ VIGIT	750	750								
IVECO BL-946-NJ REMIS	1 305	1 305								
Total	192 073	58 978	133 095	144 600	11 505	11 505				

Désignation de l'entreprise : SARL 4 REV

Néant X *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies I ter et I quater CGI)				
	TOTAL 1				

		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie					
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies I ter et I quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL 4 REV

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12,8 % ②

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
N-1			
N-2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3		
N-4			
N-5			
N-6			
N-7			
N-8			
N-9			
N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
N-1						
N-2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3					
N-4						
N-5						
N-6						
N-7						
N-8						
N-9						
N-10						

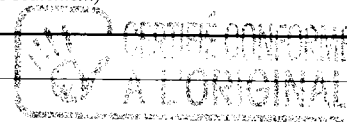
(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL 4 REV



Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N					
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme			
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2				
TOTAL (lignes 1 et 2)	3				
Prélèvements opérés	4				
	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7				

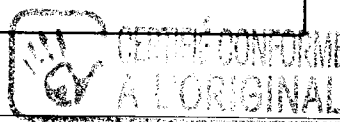
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice
①	②	donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	⑤

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

16



Désignation de l'entreprise : SARL 4 REV		Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2021		et clos le : 31/12/2021	
Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	37
dont apprentis		YF	
dont handicapés		YG	1
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	2 715 648	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	12 114	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	2 727 762	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	63	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	3 600	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	3 663	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats	ON	512 887	
Variation négative des stocks	OQ	31 712	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	488 277	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	8 404	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	1 041 280	
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	1 690 145	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).	SA	1 690 145	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	x	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	2 727 762	Effectifs au sens de la CVAE *
	EY		37
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	01/01/2021	31/12/2021
Date de cessation	HR		

(*) Attention : il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2033-SD-SD § Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 1

N° SIRET

4 3 0 0 2 6 7 2 4 0 0 0 2 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL 4 REV

ADRESSE (voie)

14 RUE DE LA BLANCHISSERIE

CODE POSTAL

02150

VILLE

SISSONNE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

7 855

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

20

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SARL

Dénomination

B.I.M

N° SIREN (si société établie en France)

317662013

% de détention

99.75

Nb de parts ou actions

7 855

Adresse :

N°

14

Voie

RUE DE LA BLANCHISSERIE

Code postal

02150

Commune

SISSONNE

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

SARL 4REV
Société à responsabilité limitée
au capital de 630 000 euros
Siège social : 14 Rue de la Blanchisserie
02150 SISSONNE
430026724 RCS SAINT-QUENTIN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 mars 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 26 310 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 26 310 euros

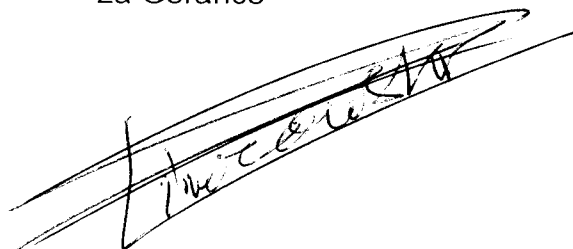
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 434 363 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 mars 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. C. L. E. T. A.', is written over a series of parallel diagonal lines that serve as a signature line.

SARL 4REV
Société à responsabilité limitée
au capital de 630 000 euros
Siège social : 14 Rue de la Blanchisserie
02150 SISSONNE
430026724 RCS SAINT-QUENTIN

RAPPORT DE GESTION DE LA GÉRANCE
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 mars 2022

Exercice clos le 31 décembre 2022

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2022 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2022, l'activité de la Société a été la suivante :

Après une année difficile liée à la crise sanitaire COVID-19, la société a retrouvé son niveau de chiffre d'affaires de l'avant crise.

La location du linge traité devient incontournable pour certaines catégories de clients ; Elle conduit malheureusement à une baisse de marge de production. Cette baisse est heureusement compensée par une rigueur et une analyse dans les process de production.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2022, date de la clôture de l'exercice, il est à noter :

La guerre en UKRAINE fait monter le prix du Gaz, l'un des principaux combustibles nécessaires à la production.

De même, la montée du prix du carburant a un impact important sur les coûts de transport du linge à traiter et traité.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2022 sont les suivants :

L'activité blanchisserie représentant désormais 100% du chiffre d'affaires, il convient d'accentuer les études de rentabilité par marché pour identifier les affaires pas ou peu rentables, afin de décider de leur continuité ou pas. Notamment, cette analyse doit être mise en œuvre pour les marchés avec location de linge.

La société espère atteindre 3 000 000 € de chiffre d'affaires, mais doit faire face à la flambée des prix de l'énergie.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le chiffre d'affaires s'est élevé à 2 715 648 euros contre 2 365 009 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 14,83%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 10 951 euros contre 4 476 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 544 599 euros contre 467 923 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 16,39%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 726 625 euros contre 546 085 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 33,06%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 73 267 euros contre 108 915 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -32,73%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 993 474 euros contre 880 185 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 12,87%.

Le montant des charges sociales s'élève à 173 038 euros contre 163 800 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 5,64%.

L'effectif salarié moyen s'élève à 48 contre 39 pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 186 448 euros contre 173 124 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 7,70%.

Le montant des autres charges s'élève à 8 404 euros contre 6 400 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 31,31%.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 2 705 855 euros contre 2 346 431 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 15,32%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 20 745 euros contre 23 053 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -10,01%.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -768 euros (-1 676 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 19 977 euros contre 21 377 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -6,55%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 6 333 euros contre -13 544 euros pour l'exercice précédent,

- d'un impôt sur les sociétés nul contre 0 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 se solde par un bénéfice de 26 310 euros contre un bénéfice de 7 833 euros pour l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2022, le total du bilan de la Société s'élevait à 2 425 897 euros contre 2 417 301 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 0,36%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 26 310 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	26 310 euros
------------------------	--------------

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 434 363 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 1 127 363 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

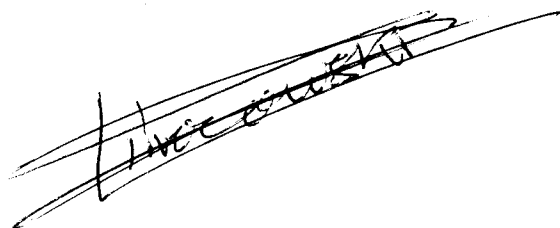
CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à SISSONNE
Le 29 mars 2022

LINCZOWSKI Vincent

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Linczowski', is written over several horizontal lines that have been struck through with a pen.